

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 4 (1916)

**Heft:** 44

**Buchbesprechung:** Notre bibliothèque

**Autor:** Morel, Lydie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOTRE BIBLIOTHÈQUE

A propos de « La mission de l'Idée »<sup>1</sup>.

M. Jean Piaget, qui fait aussi partie de « la génération qui vient », a répondu à l'enquête du *Mouvement Féministe* dans une brochure, sans avoir eu connaissance de cette enquête. Son opinion sur le féminisme vaut la peine d'être remarquée et commentée. L'auteur, malgré sa grande jeunesse, n'en est plus à la période où l'on ne fait qu'entrevoir le problème, et où l'on tâtonne pour trouver une solution. Les réponses à l'enquête sont à cet égard significatives : la plupart des jeunes gens consultés ont le courage, je dirai même l'intelligence, d'avouer qu'ils n'ont pas encore d'opinion bien nette sur le féminisme. Ce sont des sincères ; partisans ou adversaires de nos idées, ils seront toujours dignes d'estime. D'autres, plus imprudents, répètent avec conviction ce qu'ils ont entendu dire. Qu'ils soient ou non de futurs féministes, ne doit-on pas leur souhaiter de réserver leur jugement jusqu'au moment où ils pourront le baser sur des arguments solides et personnels ? Notre cause a besoin de féministes conscients aux idées claires ; un antiféministe convaincu est beaucoup moins à craindre qu'un féministe de convention. M. Jean Piaget ne nous inspire aucune sorte d'appréhension. Il est féministe, il le dit, et surtout, il sait comment, et pourquoi il l'est. Son opinion est à la fois originale, forte et claire. L'auteur n'aborde d'ailleurs le problème féministe qu'incidemment, et parce que celui-ci n'est qu'un élément du grand problème moral, social et religieux dont il cherche la solution dans sa brochure. C'est pourquoi il a su se placer à un point de vue très élevé, qui est en somme celui de la métaphysique chrétienne (Jean I, vers. 1). De toutes les forces en jeu dans l'univers, la plus grande, la plus active, c'est l'idée, principe de toute vie. « C'est l'idée qui mène le monde », déclare notre auteur. Il est donc aussi vain de s'opposer à la marche d'une idée, que de vouloir réaliser une œuvre durable par l'action seulement. L'homme d'action n'est que le serviteur plus ou moins conscient du penseur. « Lorsqu'un homme d'action meurt, son œuvre lui survit juste assez pour produire quelques nouveaux hommes d'action plus pâles et moins forts. Lorsqu'un homme de pensée meurt, son œuvre déclanche mille hommes d'action, tous pourvus d'une force nouvelle. Honneur à celui qui dans le silence du cabinet médite, seul, puis lance en pleine lumière l'idée jeune qui se ruera dans le monde, comme la tempête soulève l'océan. » M. Jean Piaget nous incite à penser plutôt qu'à agir. C'est un idéaliste intransigeant. Il a raison. Il n'a pas peur d'être traité d'esprit chimérique, car il sait que le mot de chimère n'est qu'un sobriquet inventé par les hommes à courte philosophie, pour ridiculiser une idée qu'ils ne comprennent pas ou pour justifier leur manque d'enthousiasme et leur inertie. Cette inertie, que l'auteur appelle « esprit conservateur », retarde la réalisation de l'idée. « Sans lui, dit M. Jean Piaget, la femme serait l'égale de l'homme, et jamais les horreurs de ce siècle n'auraient subsisté devant elle. » Ainsi donc, nous connaissons notre plus grand adversaire. Il réside non seulement chez les autres, mais en nous-mêmes. Nous en triompherons, si nous savons lui opposer résolument l'élan de l'idée créatrice. Qu'importe une défaite dans le domaine des faits, si nous réussissons à convaincre de la justice de notre idéal un seul être capable de joindre une pensée forte à la nôtre ! Qu'importe une victoire dans le domaine des faits, si elle est le résultat d'un concours de circonstances, et non le résultat d'une conquête des esprits. Il est fort probable qu'après la guerre, la cause du féminisme remportera des succès partout où on sera obligé de remplacer par des femmes les hommes tombés sur les champs de bataille. Mais ne nous faisons pas d'illusions : ces succès partiels seront regrettables, s'ils nous font perdre de vue le but à atteindre, et surtout s'ils fournissent à nos adversaires un prétexte à nous refuser le droit de vote. Quand les femmes auront amélioré notablement leur situation économique, juridique et sociale, les antiféministes leur diront : « De quoi vous plaignez-vous encore ? Pourquoi réclamez-vous le droit de vote, puisque le législateur-homme vous a donné tout ce dont vous avez besoin ? » Nous avons déjà entendu ce raisonnement-là, qui est faux, parce qu'il suppose que nous n'avons pas besoin de justice, que nous travaillons seulement pour les intérêts d'un sexe, et que nous faisons fi de l'idéal qui est à la base de nos revendications. Tant que notre principe n'aura pas été admis, nous devons nous déclarer non satisfaites. M. Jean Piaget n'a pas dit tout

cela. Mais c'est ce qu'on peut déduire de ses affirmations. Pour lui, si le féminisme est la revendication d'un droit, il ne s'agit que du droit de faire son devoir. La femme doit réclamer sa part de responsabilité dans tous les domaines. « C'est un devoir qu'elle poursuit, le devoir de régénérer les débris de l'état social où l'esprit conservateur a précipité l'homme. » On le voit, l'auteur attend beaucoup de l'action de la femme dans la société. « Les hommes, continue-t-il, ont fait de la politique le commerce infâme qui vicie les patries ; ils ont été assez insensés pour ne pas préparer la paix ; ils ont négligé les lois philanthropiques, par leur logique étroite ; ils sont incapables de vie, de morale et de beauté, dès qu'ils sont seuls à la besogne. » M. Jean Piaget a foi dans l'influence moralisatrice, pacificatrice de la femme, une foi absolue. C'est du vote de la femme que sortiront la paix, la mort de la politique d'intérêt, l'idéalisme patriotique, les lois humanitaires, la régénération sociale, le relèvement du prolétariat. « La femme rendra impossible, une fois consciente de ses droits, une crise aussi gigantesque que celle où périt aujourd'hui tout ce qui était d'hier. » Notre jeune auteur peut se tromper ; il ne sera en tout cas pas déçu, car il est logique. Si le féminisme n'amène pas les résultats qu'on en attend, cela ne prouvera rien contre la justice de la cause. Les arguments contre le féminisme laissent M. Jean Piaget parfaitement froid ; il ne consent pas à les discuter : « Le féminisme, dit-il, pourrait même compromettre la grâce de la femme et la tranquillité de la famille, qu'un devoir resterait un devoir, et que le féminisme devrait rester l'école du sacrifice à l'idée, du combat pénible à la tête du progrès. » Que cette noble et forte parole nous console de toutes les professions de foi féministes à l'eau de rose, de toutes les timidités, les réticences de ceux qui prétendent suivre notre mouvement d'un œil favorable, et de tous les opportunismes de nos militants ! Lydie MOREL.

### Ce que disent les journaux féministes...

La première association féministe du Pérou vient de se fonder. (*Jus Suffragii*.)

\* \* \*

D'une lettre de Mrs. Spencer, de Victoria (Australie), à la *Common Cause*, nous extrayons les détails suivants :

« Depuis la dernière fois que je vous ai écrit, des faits intéressants se sont produits. »

« A la suite d'une agitation créée par quelques femmes, encouragées par le journal *The Melbourne Age* et par plusieurs membres du Parlement fédéral, le salaire des infirmières de l'armée australienne en service actif a été considérablement augmenté. Les infirmières reçoivent maintenant £ 127 par an (fr. 3125), au lieu de £ 60 (fr. 1250). L'indemnité pour trousseaux et costumes a été portée de £ 15 à 21, et on a accordé des pensions en cas d'invalidité ou de décès à l'infirmière qui a des charges de famille. »

« Cinq femmes ont été nommées juges de paix dans l'Australie de l'Ouest, pour siéger dans les tribunaux d'enfants à Perth. Quatre femmes ont été nommées juges de paix dans l'Australie du Sud ; elles siègent dans les tribunaux pour enfants et dans les cours de police ordinaire à Adélaïde. »

« Au mois d'août, une députation s'est présentée chez le secrétaire en chef et chez l'attorney général de Victoria, pour plaider en faveur de la protection des enfants contre des attaques criminelles. Le résultat de cette démarche est que le secrétaire en chef a déclaré qu'il allait nommer deux agentes de police et qu'il mettrait tout de suite les places au concours. Le devoir de ces agentes sera de surveiller les lieux publics et de dresser procès-verbal dans les cas d'attentats aux mœurs. Le secrétaire en chef déclara qu'il a été très impressionné, dans une de ses visites à Sydney, par le travail excellent accompli par les deux agentes nommées dernièrement par le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud. Les agentes de police à Sydney sont toutes les deux des femmes d'expérience : l'une était infirmière dans un hôpital, et l'autre s'est occupée de travail social à Londres, et possède un certificat d'inspectrice sanitaire. Elles sont sur un pied d'égalité parfaite avec les agents de police masculins, et elles reçoivent le même salaire. »

« Il y a trois mois, une association coopérative de ménagères s'est formée à Melbourne pour permettre aux consommatrices d'acheter directement aux producteurs et pour réduire par d'autres moyens le coût de la vie. Il y a lieu de croire que cette association pourra rendre de grands services. »

\* \* \*

<sup>1</sup> Jean PIAGET. *La mission de l'idée*. Lausanne. Edition La Concorde, 1916.